

Lettre n°100

## Conseil européen : Macron et May proposent un plan d'action contre le terrorisme

Après plusieurs semaines marquées par les attaques terroristes dans différents pays d'Europe, Emmanuel Macron a présenté son plan d'action antiterroriste au Conseil européen les 22 et 23 juin. Une série de mesures élaborées avec Theresa May, Première ministre britannique, et comprenant notamment des propositions contre la radicalisation en ligne.

Trois jours après l'explosion à la gare centrale de Bruxelles le 20 juin, considérée comme une "attaque terroriste", la tension dans la capitale belge, qui accueillait le Conseil européen, était palpable.

C'est en effet dans un contexte marqué par de nombreuses attaques terroristes en Europe, en Belgique donc, mais aussi au Royaume-Uni et en France, que s'est tenue cette réunion des chefs d'Etat et de gouvernement. La première à laquelle participait le nouveau président français Emmanuel Macron, élu le 7 mai.

Et logiquement c'est le sujet que Donald Tusk, président du Conseil européen, a désigné comme étant l'un des plus importants du sommet. Le terrorisme "*demeure une menace majeure*" en Europe, a-t-il ainsi déclaré, pointant notamment la nécessité d'intensifier "*la coopération avec le secteur des services en ligne*" pour lutter contre la radicalisation.

Etant donné les attaques meurtrières de Manchester le 22 mai et de Londres le 3 juin, Donald Tusk a souligné dans sa lettre d'invitation adressée aux membres du Conseil européen que, malgré le fait que les mesures principales sont à prendre au niveau national, l'UE "*peut aider à gagner ce combat*".

### Macron et May : un duo inattendu contre le terrorisme

Un avis que partage Emmanuel Macron. En arrivant devant le bâtiment du Conseil jeudi après-midi sous un soleil de plomb, le président français, enthousiaste et optimiste, a mis en avant une volonté qu'il reformulera maintes fois durant ces deux jours : celle de la promotion d'une "*Europe qui protège*".

En écho à cette nouvelle orientation, la Première ministre britannique, Theresa May, a également mis l'accent sur le terrorisme pendant son premier point presse. "*Il faut que l'on se mobilise plus pour lutter contre la propagation des propos extrémistes en ligne, que nous ne leurs laissons pas de 'safe space' en ligne, afin de protéger nos citoyens*", a-t-elle martelé.

Malgré les tensions autour du Brexit et la fermeté du président français alors que les négociations viennent de débiter, Theresa May et Emmanuel Macron ont affiché leur bonne entente dans ce domaine lors du Conseil, proposant même un plan d'action commun.

### Le plan d'action franco-britannique bien reçu par le Conseil

Ce dernier, élaboré lors d'une rencontre bilatérale à Paris le 13 juin, décline plusieurs grandes priorités contre le terrorisme et la radicalisation en ligne.

Premièrement, M. Macron et Mme May soutiennent le principe d'une censure "*a priori*" de la propagande terroriste en demandant à Facebook, Twitter ou Google de développer des solutions techniques pour "*automatiser la détection, la suspension ou le retrait de contenus*".

Deuxièmement, les dirigeants français et britanniques défendent la collecte et l'analyse des

traces numériques laissées par des suspects. Enfin, l'accès aux données stockées aux Etats-Unis et la promotion de contre-discours sont également évoqués.

Une stratégie "*longuement discutée*" par les Vingt-Huit, a fait savoir Emmanuel Macron en conférence de presse, précisant que les conclusions adoptées sont "*dans le droit fil*" de celles du plan d'action franco-britannique.

Conscient d'être très attendu par ses homologues européens, visiblement ravis que sa rhétorique très pro-européenne l'ait emporté lors de l'élection présidentielle, le président français a donc pris les devants dans l'agenda anti-terroriste européen, suscitant l'approbation du Conseil. "*Nous sommes prêts à adopter la législation appropriée*", a ainsi conclu Donald Tusk.

*"Nous allons lutter contre la propagation de la radicalisation en ligne, coordonner notre travail sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme, contrecarrer le financement du terrorisme, faciliter des échanges d'informations rapides et ciblés entre les autorités chargées de l'application de la loi, y compris avec des partenaires fiables, et améliorer l'interopérabilité entre les bases de données"*, peut-on également lire dans les conclusions du sommet.

### **EU Internet Referral Unit**

En juillet 2015, une nouvelle unité, l'EU Internet Referral Unit (EU IRU), a été créée pour signaler les contenus de nature terroriste aux entreprises du numérique, dans le cadre de la mission de prévention de l'UE. Composée de fonctionnaires et d'experts d'Europol, cette équipe vise ainsi à répondre au défi de la digitalisation de la communication et du recrutement des groupes terroristes en ligne. Un an plus tard, l'EU IRU a annoncé avoir émis 11 000 alertes dans huit langues.

<http://www.touteurope.eu/actualite/conseil-europeen-macron-et-may-proposent-un-plan-d-action-contre-le-terrorisme.html>

## **Plusieurs parents de djihadistes mis en examen pour «financement du terrorisme»**

Ils sont accusés d'avoir détourné des fonds de l'association Syrie Prévention Familles pour les envoyer à leurs enfants en Syrie.

Auteure d'«Embrigadée», un témoignage poignant sur le départ de sa fille alors âgée de 16 ans en Syrie, Valérie de Boisrolin et un autre couple sont soupçonnés d'avoir envoyé de l'argent à leurs enfants, notamment en détournant des fonds de leur association subventionnée. Ils ont été mis en examen, a-t-on appris dimanche de source proche du dossier, confirmant une information du «Journal du dimanche».

Valérie de Boisrolin, qui est aussi la présidente de l'association Syrie Prévention Familles, et les époux Anne et Raymond Duong, qui en sont membres, ont été mis en examen vendredi soir pour «association de malfaiteurs terroristes, financement du terrorisme et abus de confiance en relation avec une entreprise terroriste» et placés sous contrôle judiciaire, a précisé cette source.

Tous trois avaient été placés en garde à vue en début de semaine dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte fin 2016, à la suite d'un signalement de Tracfin, l'office antiblanchiment du ministère des Finances, qui avait détecté ces transferts de fond.

### **Accusée d'avoir ponctionné 50 000 euros**

Valérie de Boisrolin se voit reprocher d'avoir organisé, via l'association, des envois d'argent à sa fille partie de Seine-Saint-Denis en 2013 en Syrie à l'âge de 16 ans, ainsi qu'un virement à une mère qui voulait aider son enfant à revenir en France.

Contactée par le «JDD», elle reconnaît les transferts en faveur de sa fille mais nie avoir ponctionné la trésorerie de l'association à hauteur de 50 000 euros. Se refusant à plus de commentaires, elle annonce son intention de démissionner de Syrie Prévention Familles pour mieux prouver «sa bonne foi».

### **L'association Syrie Prévention Familles n'a pas vocation à de tels transferts**

Quant à la famille Duong, dont un fils et une fille ont rejoint la zone de combats à l'été 2014, «la mère des enfants et son mari ont envoyé plusieurs milliers d'euros» via des mandats, a indiqué cette source. «Le problème, c'est que ces associations ne servent pas à ça», a expliqué la source. Syrie Prévention Familles, qui a absorbé deux associations de parents d'enfants partis pour le djihad en Syrie, «gère de l'ordre de 90 000 euros de subventions».

Selon ses statuts, l'association vise à soutenir les familles des «proches embrigadés par des groupes extrémistes», participer à la prévention des départs dans la zone et «aider les familles à maintenir le contact avec leurs proches toujours présents en Syrie et en Irak».

L'enquête, confiée à l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) et à la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire (SDAT), se poursuit dans le cadre de l'information judiciaire ouverte vendredi.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/plusieurs-parents-de-djihadistes-mis-en-examen-pour-financement-du-terrorisme-25-06-2017-7085820.php>

## **En Asie centrale, le chef de l'ONU plaide en faveur de mesures intelligentes pour lutter contre l'extrémisme violent**

13 juin 2017 – Participant à un dialogue de haut niveau sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'ONU de lutte contre le terrorisme en Asie centrale, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a plaidé mardi en faveur de mesures intelligentes pour combattre l'extrémisme violent.

« Alors que la menace de l'extrémisme violent se répand à travers le monde, il est essentiel de veiller à ce que les tentatives visant à prévenir ou à freiner cet extrémisme violent n'échouent pas. Cela signifie que nous avons besoin de politiques qui ne sont pas seulement fortes, mais intelligentes », a déclaré M. Guterres lors de ce dialogue de haut niveau se déroulant à Achgabat, au Turkménistan.

« Les politiques qui restreignent les droits de l'homme ne font qu'aliéner les communautés religieuses et ethniques, qui seraient normalement intéressées à combattre l'extrémisme. En conséquence, de telles politiques pourraient effectivement pousser les gens dans les bras des terroristes », a-t-il ajouté.

Selon M. Guterres, il est donc absolument essentiel de veiller à ce que les initiatives visant à prévenir et à réduire l'extrémisme violent soient pleinement conformes aux normes internationales relatives aux droits de l'homme. « Nos efforts doivent englober tous les segments de la société, en particulier les personnes qui subissent une discrimination et une marginalisation structurelles », a-t-il dit.

S'agissant de l'Asie centrale, le chef de l'ONU a noté que la région avait été largement épargnée par les attaques terroristes massives mais que les organisations extrémistes cherchaient activement à recruter des citoyens d'Asie centrale.

« La présence de ces combattants dans les rangs de mouvements terroristes et extrémistes, y compris en Afghanistan et au Moyen-Orient, constitue une menace non seulement à l'échelle internationale, mais aussi dans les pays d'origine de ces combattants », a ajouté M. Guterres.

Le Secrétaire général rappelé qu'en novembre 2011, les cinq pays d'Asie centrale ont adopté la Déclaration d'Achgabat et un Plan d'action conjoint pour la mise en œuvre de la Stratégie de l'ONU de lutte contre le terrorisme en Asie centrale.

« C'était la première initiative régionale de ce genre », a-t-il souligné. « Ce plan d'action est devenu un exemple pour les autres pays dans le monde et une démonstration remarquable d'action collective, de leadership et de volonté politique ».

Le chef de l'ONU a félicité les pays d'Asie centrale pour les progrès réalisés ces dernières années et les a encouragés à intensifier leurs efforts, en conformité avec la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=39652#.WUk7ibjSMxg>

### **Le développement inclusif est la meilleure forme de prévention des conflits, déclare le chef de l'ONU en Asie centrale**

9 juin 2017 – Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a souligné vendredi l'importance du partenariat entre les Nations Unies et l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) pour réaliser les objectifs de développement durables (ODD) et pour lutter contre certaines des principales menaces d'aujourd'hui comme le terrorisme.

« À l'avenir, l'Organisation des Nations Unies continuera d'être votre partenaire solide », a dit M. Guterres au Conseil des chefs d'Etat de l'OCS à Astana, au Kazakhstan.

L'OCS a été fondée en 1996 à Shanghai par le Kazakhstan, la Chine, le Kirghizistan, la Russie, le Tadjikistan. L'Ouzbékistan l'a rejoint en 2001, ainsi que l'Inde et le Pakistan aujourd'hui comme membres à part entière.

Le chef de l'ONU a déclaré que l'OCS joue un rôle important dans la promotion de la compréhension mutuelle, du dialogue, de la stabilité et du développement dans une grande partie de l'Eurasie, et ses membres travaillent ensemble pour combattre certaines des principales menaces d'aujourd'hui à la paix et la sécurité, y compris le terrorisme, l'extrémisme violent, le trafic de drogue et le crime organisé.

« En fin de compte, le développement inclusif et durable est la meilleure forme de prévention des conflits armés et de l'extrémisme violent », a dit M. Guterres, en demandant aux membres de l'OCS de faire preuve de leadership dans les efforts pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques et de détermination pour lutter contre le terrorisme et s'attaquer à ses causes profondes.

Lors d'une conférence de presse, M. Guterres a souligné le rôle important du Kazakhstan au niveau régional et international.

Selon le Secrétaire Général, le Kazakhstan peut jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la coopération entre les pays d'Asie centrale, notamment concernant un partage plus efficace des ressources en eau, la lutte contre le terrorisme et la réalisation d'un développement durable.

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=39642#.WUk8DbjSMxg>

### **Lutte contre le terrorisme: Les géants du Web sur le banc des accusés**

Les dirigeants européens accusent les réseaux sociaux de contribuer à la diffusion de contenus terroristes. De lourdes amendes pourraient être infligées en cas de modération trop laxiste. Les regards accusateurs se tournent vers les géants du Web. Au fil des attentats sur le sol européen, les Etats membres accentuent la pression sur des entreprises comme Facebook ou Twitter. La raison? Elles sont accusées de contribuer à la propagation du terrorisme.

Theresa May et Emmanuel Macron ont présenté mercredi un plan d'action conjoint qui vise notamment à durcir les règles de modération sur les réseaux sociaux. Des poursuites pourraient être engagées si les opérateurs «ne font pas ce qu'il faut pour faire retirer ces contenus inacceptables», a affirmé le président français. Cette annonce fait suite au G7, réuni fin mai en Sicile. Une déclaration commune sur le terrorisme pointant du doigt les grands groupes internet avait alors été signée, à la demande de la Grande-Bretagne.

#### **Amende de 50 millions d'euros**

L'Allemagne a pris les devants dans ce domaine. Un projet de loi prévoit une amende de 50 millions d'euros pour les réseaux sociaux qui ne suppriment pas les contenus signalés dans un délai de 24 heures. Il pourrait être adopté par le parlement fin juin. Des députés britanniques ont fait part de leur intérêt pour cette mesure dans un rapport publié début mai. «L'idée qu'ils ne puissent pas, pour des raisons commerciales, nous dire quels moyens ils consacrent à la sécurité publique est clairement ridicule», dénonce le document.

<https://www.letemps.ch/monde/2017/06/16/lutte-contre-terrorisme-geants-web-banc-accuses>

### **Financement du terrorisme en Syrie : Comment éviter un autre cas Lafarge ?**

Alors qu'une information judiciaire vient d'être ouverte contre Lafarge pour financement du terrorisme en Syrie, les experts rappellent l'importance de placer la logique éthique sur le même plan que la logique financière. Un impératif au moment où la France a adopté sa loi sur le devoir de vigilance et que l'ONU travaille sur la mise en place d'un traité contraignant sur le respect des droits de l'Homme par les entreprises.

Une instruction judiciaire vient d'être ouverte contre le cimentier franco-suisse pour "financement d'entreprise terroriste" et "mise en danger d'autrui". L'enquête devra établir les liens entre LafargeHolcim et des organisations terroristes syriennes - dont l'Etat islamique - lors de sa période d'activité en Syrie (2012-2014).

Début mars, LafargeHolcim a admis avoir eu recours à des arrangements "inacceptables" pour maintenir en activité sa cimenterie de Jalabiya, jusqu'à sa saisie par l'Etat islamique. Comment une entreprise, pourtant décrite comme pionnière dans la RSE, a-t-elle pu dérapier à ce point ?

#### **Moins de 1 % du chiffre d'affaires**

"L'embargo sur Daech aurait dû être une alerte pour l'entreprise. Elle aurait dû se poser la question de son maintien sur place même s'il n'est pas toujours aisé de partir et d'abandonner ses salariés, réagit Nicolas Berland, co-directeur de la chaire *Ethique et gouvernement d'entreprise* de l'université Paris-Dauphine. Il est d'autant plus difficile d'expliquer ce dérapage que sa filiale syrienne représente moins de 1% de son chiffre d'affaires." D'autres entreprises se sont montrées plus promptes malgré des enjeux financiers plus importants. Par exemple, le pétrolier Total avait quitté les lieux dès l'éclatement du conflit.

"Ce que je perçois comme point commun entre les différentes entreprises qui font face à ce genre de situation, c'est une décapitalisation de l'expertise (Lafarge a changé de direction à plusieurs reprises), un manque d'ancrage de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) dans la gouvernance et une pression insuffisante des parties prenantes", explique Patrick d'Humières, consultant et expert de la RSE.

#### **La logique éthique devant le business**

Dès lors, l'attitude à adopter pour les entreprises implantées en zones de conflits, est de se demander, conformément aux principes directeurs de l'ONU, si "*elles sont toujours capables de respecter les droits fondamentaux*", précise Cécile Renouard, philosophe et économiste, professeure à l'École des Mines et à l'Essec. "Cette question doit passer devant la logique du business. En s'inscrivant dans cette démarche, les entreprises en risque ont les moyens de

prendre la bonne décision et de se retirer quand c'est nécessaire mais cela implique d'accepter de renoncer aux investissements entrepris sur place, voire de subir des pertes colossales."

La spécialiste regrette ainsi qu'il y ait toujours eu un décalage chez le cimentier entre ses déclarations et la réalité sur le terrain, la logique financière primant toujours. "Il y a de vraies tensions dans les objectifs de Lafarge qui veut à la fois être le numéro un mondial du ciment et à la fois contribuer à rendre le monde meilleur, *pointe-t-elle*. Peut-être que l'attitude à adopter est d'oser avouer ses difficultés plutôt que de vouloir toujours afficher le bon côté. Le retour de bâton est d'autant plus violent dans l'opinion publique."

### **Des dérapages de plus en plus coûteux**

Pour le groupe, l'éclatement de l'affaire a provoqué un véritable tollé dans la presse, l'ouverture d'une information judiciaire, la démission de plusieurs directeurs et déjà la perte de certains partenariats (notamment de la part de la Mairie de Paris). "*Les dérapages ont toujours existé, en revanche, ce qui change aujourd'hui c'est leur coût financier et l'importance de la judiciarisation*" note Patrick d'Humières.

En France, la loi sur le devoir de vigilance promulguée en mars oblige les grandes entreprises à mettre en place des plans de vigilance permettant de prévenir des atteintes aux droits de l'homme dès cette année.

<http://www.novethic.fr/gouvernance-dentreprise/entreprises-controversees/isr-rse/comment-eviter-un-autre-cas-lafarge-144541.html>

## **Cameroun : Vodafone–Afrimax, Le tandem qui finance le terrorisme en Afrique-centrale ?**

Si la ministre des postes et Télécommunications a relevé le 14 juin dernier la situation d'illégalité dans laquelle prospère Vodafone, l'avis de recherche pour financement du terrorisme et autres délits graves récemment émis à Douala et qui vise des hauts cadres de cette compagnie de communication électronique viennent corroborer le danger qu'elle représente pour le Cameroun.

Blanchiment des capitaux, financement du terrorisme en Afrique centrale, fraude sur la législation des changes, abus de biens sociaux, faux en écriture privée et de commerce, la charge de dame Halimatou HASSANA contre les nommés Lars STORK, Antoine PAMBORO et Wilfried SAMA respectivement chief operations officer vodafone frimax, Directeur général de Vodafone et Directeur financier de Vodafone est sans appel. C'est entre les lignes d'un avis de recherche lancé ce 14 juin 2017 par la Brigade territoriale de Bonandjo que l'information nous parvient. Dans l'éventail des griefs on évoque en clair, des paiements fictifs effectués par le Sieur PAMBORO, représentant d'Afrimax Cameroun et de NORTHWAVE au profit de certaines entreprises dont les prestations ne sont pas justifiées à l'instar de l'entreprise Belitran qui a cru devoir réclamer le paiement de « frais d'annulation d'un précompte » d'un montant de 131.000.000 FCFA ou des « *frais d'obtention de la taxe d'exonération de* » 60.000.000FCFA.

De plus, pour l'exercice 2016 les états financiers font ressortir une perte comptable nette de 6.628.802.607 FCFA pour l'entreprise NORTHWAVE. L'expert comptable en charge de la certification des comptes de l'entreprise a émis de sérieux doutes sur la réalité des chiffres avancés, ce qui confirme passablement la pratique d'une fausse comptabilité ; les devises distraites seraient mis à disposition de groupes terroristes et autres mouvements radicaux qui assaillent l'Afrique centrale, concluent les plaignants.

Tout part du rachat par la société AFRIMAX BV de la totalité des parts sociales détenues par les associés de la société NORTHWAVE. Une fois effectif, le nouveau propriétaire s'est engagé dans une vaste procédure de renouvellement du personnel, notamment pour des postes

stratégiques, confinant dame Halimatou à s'occuper des tâches sans prise avec sa qualité de représentant légal de la société NORTHWAVE. A l'initiative de cet associé unique de NORTHWAVE, une assemblée générale extraordinaire va être organisée à l'insu de dame Halimatou pour plusieurs raisons ; au fil de cette assise en effet, de profondes réformes sont effectuées : la création d'un poste de cogérant, l'autorisation accordée aux nommés Campbell SMITH , Randy ROTTIER, Antoine PAMBORO , Léo SKARLATOS, ZELEKE TEMESGEN et Wilfried SAMA d'émarger sur les comptes bancaires de la société NORTHWAVE SARL (des décisions aux antipodes de toutes les résolutions prises par dame halimatou.). Voila qui va laisser prospérer toutes les irrégularités évoquées plus haut tant les décisions concernant la gestion des comptes de l'entreprise ne pouvaient plus être prises que par les personnes sus citées. Après sa (presque) mise à l'index, dame halimatou sera informées d'importants mouvements de fonds faits par ces personnes. Des transactions vont se faire de plus en plus régulières, avec des montants colossaux, sous le couvert de la structure AFRIMAX BV. Elle décide d'entamer une procédure pour en savoir sur ces manœuvres. Si les responsables des sociétés NORTHWAVE SARL et AFRIMAX conviés à cette réunion du 12 juin 2017 honorent le rendez-vous, il n'en a été rien car Lars STORK ainsi que son conseiller, Me ETAH AKO se sont retirés de la salle en présence d'autorités administratives (dont le gouverneur du littoral) qui présidaient l'entrevue. Un retrait qui témoigne de ce qu'ils redoutaient d'être mis en cause, et de façon factuelle, par le mémorandum dans lequel dame halimatou dénonce les agissements criminels des représentants des sociétés NORTHWAVE SARL et AFRIMAX. C'est par l'entremise du Centre de Commerce Extérieur et des Relations Extérieures que cette affaire a été portée auprès des autorités compétentes, ce qui a induit cet avis de recherche émis par la Brigade territoriale de Bonandjo (Douala). En attendant d'en savoir, cette implication des responsables de Vodafone dans ces basses manœuvres renforce l'idée selon laquelle cette entreprise de télécommunication ne disposant d'aucune licence pour exercer sur le sol camerounais est davantage un danger qu'une aubaine pour le Cameroun. Le pays de Paul BIYA a de surcroît moult raisons de craindre pour son intégrité car l'alliance Vodafone et Afrimax opérant conjointement au Cameroun est un tandem de sociétés (néerlandaise et britannique) n'ayant aucune existence légale sur son sol – dont la traçabilité n'est pas envisageable. L'Afrique en miniature serait entraîné de lutter contre le terrorisme et les guerres pendant que des entreprises qu'elle abrite les financent. A charge pour les entreprises locales et les organisations de la société civile d'œuvrer aux cotés du gouvernement camerounais dans la traque de ces investisseurs malveillants comme le fait le Centre de Commerce Extérieur et des Relations Extérieures

<http://www.camernews.com/cameroun-vodafone-afrimax-le-tandem-qui-finance-le-terrorisme-en-afrique-centrale/>

### **Cameroun – Terrorisme : Ces filières de financement de Boko Haram**

Le Quotidien de l'économie a recensé quelques sources de financement du terrorisme répertoriées par le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) dans le cas du Cameroun.

Plus de 10,5 milliards FCFA sont versés par un ressortissant d'un pays voisin du Cameroun, dans le compte bancaire de l'ONG « ABC » entre 2012 et 2014.

D'origine inconnue, ces fonds sont retirés en espèces au niveau de l'agence d'une banque à Kousséri dans l'Extrême-Nord du Cameroun.

Les investigations de l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) sur cette affaire ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes : l'ONG « ABC » est internationalement

classée comme organe de propagande djihadiste. Le frère d'Oussama Ben Laden a été le trésorier de l'ONG « ABC » jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001 aux USA.

L'attention de l'ANIF est attirée par plusieurs transferts effectués par un opérateur économique national vers une ONG ABC basée en République Démocratique du Congo. Bien connu dans le secteur de l'import-export, c'est une grande figure politique. Les investigations de l'ANIF démontrent qu'en l'espace de deux ans (2011 et 2012), près de 2,5 milliards FCFA ont été transférés par cet opérateur économique au profit de l'ONG ABC.

Le nommé Peter, vendeur de cigarettes, réside à Bamenda, dans la Région du Nord-Ouest du Cameroun. Près de 112 millions FCFA sont collectés par Peter via Western Union entre janvier et mars 2014. Les expéditions sont fractionnées en opérations inférieures à 1 million FCFA. Le motif de tous les envois est «Aide familiale aux immigrés clandestins de la ville «Gamma» dans le Nord-Ouest. Les fonds sont tous retirés à l'Extrême-Nord.

Le sieur «Kala», est un cultivateur de légumes de nationalité nigérienne qui réside entre Maroua et N'Djamena. A l'ouverture de ses comptes à «Beta Finance», le sieur « Kala » se déclare «vendeur» alors qu'il est inconnu des services de l'administration fiscale. Au total, 38,789 milliards FCFA ont été ainsi levés par ce réseau entre 2012 et 2015.

Les investigations révèlent que Karkabi est un transporteur informel tchadien bien connu dans la ville de Kousseri. Il s'est lié d'amitié avec le nommé Ida, un nigérian acquis à la solde du groupe terroriste pour lequel il effectue des livraisons d'armes et d'explosifs.

Le 10 janvier 2015 à Mora, les nommés Ripo et Isaka sont interpellés. Le nommé Ripo, coordonnateur du comité de vigilance de la localité de Mviam, remettait de très grandes quantités de gasoil à son ami d'enfance, le nommé Ibasso, connu par les forces de sécurité comme un agent très actif du groupe terroriste Boko Haram.

Le 24 mars 2014 dans la ville de Kousseri, le nommé Akoutou est interpellé par une patrouille des forces de sécurité. En 2002 à la mort de son père et à cause des difficultés familiales grandissantes, Akoutou part de son village pour aller rejoindre son frère aîné Kenta propriétaire d'un dépôt de gaz à Kousseri. Il se rend fréquemment au Tchad où il achète plusieurs bouteilles de 12 kg à 12 000 FCFA, l'unité. Il les siphonne et les transvase dans celles de 6 kg, puis les livre en grande quantité à Akim qui s'en sert pour fabriquer des engins explosifs improvisés.

En 2013 et en 2014, Boko Haram a mené plusieurs opérations qui se sont soldées par l'enlèvement de personnes dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Quatre visaient particulièrement à kidnapper des cibles désignées. Aucune source officielle ne confirme le paiement d'une rançon. Cependant, quelques indices tendent à le suggérer que des billets de banque faisant vraisemblablement partie de la rançon ont été saisis. Un des négociateurs a été interpellé par les services de sécurité et reste détenu.

<http://www.cameroun-info.net/article/cameroun-terrorisme-ces-filieres-de-financement-de-boko-haram-291495.html>